

AVIS À LA POPULATION

SERVICE D'URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 1- La municipalité de Havre-Saint-Pierre, tient à informer les propriétaires de remorques et de bateaux stationnées sur le lot 5 339 264 (en arrière de la Shed à Morue) de laisser libre le terrain d'ici le 15 septembre 2018. Passé cette date, la municipalité prendra les mesures légales et appropriées pour libérer cet espace.

- 2- Si vous êtes pêcheur, batelier ou plaisancier et désirez un emplacement pour entreposer votre bateau, la municipalité met à la disposition des places en location à partir du 15 septembre 2018. Prendre note qu'il y aura priorité pour les pêcheurs et les bateliers. Tous ceux qui sont désireux d'avoir une place devront signer un bail. Contacter le service d'urbanisme à ce propos pour plus d'information au 418 538 -2717 ou info@havresaintpierre.com